



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

Iraq

Question au Gouvernement n° 1013

Texte de la question

### IRAK

**M. le président.** La parole est à M. Roland Blum, pour le groupe de l'UMP.

**M. Roland Blum.** Monsieur le ministre des affaires étrangères, Saddam Hussein a été arrêté dimanche dans la région de Tikrit par les forces armées américaines, ce qui met un terme, que l'on espère définitif, à la dictature. La communauté internationale s'est aussitôt réjouie de cette arrestation. (*« C'est Sarko ! » sur les bancs du groupe socialiste.*)

Le Président de la République a pour sa part déclaré que cette capture était un événement majeur, qui devrait contribuer à la démocratisation et à la stabilisation de l'Irak, et permettre aux Irakiens de retrouver la maîtrise de leur destin dans un Irak souverain.

Cet événement est un symbole très fort et il faut espérer qu'il permettra à la communauté internationale d'impulser les efforts nécessaires pour ouvrir des perspectives d'évolution en Irak. Hier d'ailleurs, le Président de la République, puis vous-même, avez reçu une délégation du conseil de gouvernement transitoire irakien pour évoquer l'avenir de l'Irak.

Monsieur le ministre, pouvez-vous nous dire comment la France entend aider l'Irak à retrouver le chemin de la paix, de la démocratie et de la prospérité dans ce nouveau contexte ?

**M. le président.** La parole est à M. le ministre des affaires étrangères.

**M. Dominique de Villepin,** ministre des affaires étrangères. Monsieur le député, l'arrestation de Saddam Hussein est un événement majeur, comme l'a dit le Président de la République, pour l'Irak et pour son peuple. Il faut s'en réjouir. C'est une page noire de l'histoire de ce pays qui se tourne.

Après le temps du deuil, le peuple irakien peut maintenant retrouver confiance en son avenir.

Il lui revient de s'approprier le jugement dont Saddam Hussein doit faire l'objet désormais, dans le respect du droit et en toute impartialité. Mais ce n'est, bien sûr, qu'une étape, dans un contexte difficile où les défis restent nombreux.

Le premier d'entre eux, c'est le retour à la stabilité. Il faut gagner la course de vitesse contre la violence, contre le terrorisme, dont la logique propre dépasse le seul cadre de l'Irak. Cela suppose la réconciliation politique, qui exige d'accélérer le transfert de souveraineté et de responsabilité, et d'associer aussi largement que possible à ce processus toutes les forces politiques qui renoncent à la violence.

Le second défi, c'est la reconstruction. Pour la réussir, nous voyons bien que toute la communauté internationale doit se mobiliser autour des Nations unies, afin d'établir un Etat de droit et de ramener la prospérité dans des conditions de transparence satisfaisantes. La France prendra toute sa part à cet effort, comme le Président de la République et moi-même l'avons rappelé à la délégation irakienne, actuellement

présente à Paris.

Nous poursuivrons nos efforts, dans le domaine humanitaire, mais aussi dans les secteurs de l'éducation et de la santé. Des perspectives s'ouvrent également pour appuyer le processus politique, en apportant notre concours dans le domaine constitutionnel.

Nous sommes prêts à envisager une annulation partielle de la dette irakienne, dans des conditions compatibles avec la capacité de financement de ce pays. Ceci devra se faire dans le cadre du Club de Paris, après un accord avec le Fonds monétaire international et une fois qu'un gouvernement souverain sera installé. Nos entreprises, enfin, ont montré leur disponibilité pour engager un partenariat actif avec l'Irak.

Aujourd'hui, c'est bien une nouvelle chance qui s'offre à la communauté internationale d'oeuvrer, dans son ensemble, à la reconstruction de ce pays. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Roland Blum](#)

**Circonscription :** Bouches-du-Rhône (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1013

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 17 décembre 2003

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 17 décembre 2003